



**Le Journal de Saône et Loire
Monsieur le Rédacteur en chef
& Monsieur Laurent BOLLET**

Messieurs,

Vous voudrez bien, s'il vous plaît, reproduire la réponse de notre syndicat aux articles parus ce jour dans votre édition de Mâcon.

Nous vous en remercions par avance,

Bien Cordialement

Pour la CGT Finances Publiques 71

Le Secrétaire Départemental

Pierre BADEY

Réponse aux articles parus dans le Journal de Saône et Loire

Edition de Mâcon du 21/02/2014

En réponse aux articles parus dans l'édition du 21/02/2014 concernant l'installation d'un Centre de Service Bancaire de la Caisse des Dépôts et Consignations à Mâcon, la CGT Finances Publiques 71 tient à tempérer la « *bonne nouvelle* ».

En effet, la direction départementale des finances publiques de Saône et Loire accueillera cette structure mais en aucun cas « cette arrivée d'une administration (ne) va renforcer l'emploi local ». Au mieux, cette nouvelle structure sera une possibilité de mutation pour le département ! En effet, il s'agit de redéploiements d'emplois, prélevés dans 24 autres départements du grand sud-est et non de créations *nettes* d'emplois. La tendance n'est pas à la création d'emplois au ministère des Finances mais plutôt au démantèlement de notre administration. L'implantation de ce « *nouveau service* » en est l'illustration. Ainsi en 12 ans, la direction générale des finances publiques a perdu 30 000 emplois pendant que la fraude fiscale augmentait de 25% en 4 ans (soit 10 milliards échappant à l'Etat)... Sur la même période, plus de 200 emplois ont disparu en Saône et Loire.

La CGT Finances Publiques 71 demande des créations d'emplois au ministère des Finances –et ainsi le renforcement de l'emploi local- afin de contribuer au rétablissement des finances publiques. Rappelons que 80 à 100 milliards d'euros échappent à l'Etat sous les effets conjugués de la fraude et de l'évasion fiscales.

**CGT Finances Publiques 71
Centre des Finances Publiques
20 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
71300 MONTCEAU LES MINES
03 85 67 42 25**

Caisse des dépôts : 50 nouveaux emplois à Mâcon

C'est une excellente nouvelle pour la ville préfecture. Une cinquantaine de fonctionnaires devrait arriver pour la création d'une antenne de la CDC.

C'est une disposition qui remonte au 24 juin 2011. Le directeur de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et le directeur général des finances publiques avaient signé une nouvelle convention de partenariat, relative à la tenue des comptes bancaires de sa clientèle de celle-ci. C'est ainsi que dans l'objectif de réorganisation des services, pour satisfaire mieux cette clientèle de la CDC et par rapport aux attentes du nouvel environnement bancaire en ligne, le ministre



Le nouveau service arrivera courant 2014 à Mâcon et sera rattaché aux Finances publiques. Photo DR

du Budget, Bernard Cazeneuve, a donné suite à l'expérimentation qui a eu lieu dans quatre départements.

Mâcon a ainsi été choisie pour accueillir l'un des cinq

centres interrégionaux des services bancaires de la CDC. Le ministre l'a annoncé officiellement dans une lettre au sénateur-maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois.

Le service, qui est un redéploiement, doit accueillir une cinquantaine d'agents, lesquels seront rattachés à la direction départementale des finances publiques. Ce service aura ainsi à gérer le traitement des opérations bancaires des clients de la Caisse des dépôts situés dans 24 départements du sud-est de la métropole. Autant dire que cette arrivée d'une administration va renforcer l'emploi local, même s'il s'agit selon les propos de Bernard Cazeneuve d'une réorganisation.

LAURENT BOLLET